

plie au bénéfice de tous les Canadiens. Nous voulons adresser également cette expression de sympathies au premier ministre qui, nous le savons, a éprouvé une perte personnelle plus grande peut-être que nous ne saurions l'imaginer.

Je tiens donc, au nom du groupe que je représente, à joindre l'expression de nos condoléances à l'adresse de sa famille et de ses amis affligés. Nous souhaitons à madame Lapointe particulièrement tout le réconfort moral que réclame une aussi lourde épreuve.

M. J. H. BLACKMORE (Lethbridge): Monsieur l'Orateur, rares sont les hommes d'Etat du Commonwealth des nations britanniques dont la perte a inspiré d'aussi beaux témoignages que ceux qui ont été consacrés aujourd'hui par les honorables préopinants à la mémoire du très honorable Ernest Lapointe. Et il est à son honneur qu'en tous ces éloges il ne se trouve rien qui ressemble à de l'exagération.

Les membres de notre groupe désirent, en harmonie avec ceux des autres groupes et partis de la Chambre, exprimer leurs sincères condoléances au premier ministre (M. Mackenzie King) ainsi que leur profond regret aux membres de la famille de M. Lapointe dans leur épreuve, et rendre également témoignage à l'admirable carrière d'un excellent homme.

(Texte)

L'hon. P.-J.-A. CARDIN (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, je désire souligner, de quelques mots en français, les éloges que viennent de verser à l'histoire politique de notre pays les chefs de nos différents partis politiques. L'unanimité de sentiments et des regrets exprimés par ces chefs politiques démontre à l'évidence jusqu'à quel point le défunt était respecté dans cette Chambre et quel prestige il exerçait dans le Canada tout entier. Ces témoignages justement rendus à la grande mémoire du très honorable Ernest Lapointe sont de nature à consoler, j'en suis sûr, les membres de sa famille et à leur apporter beaucoup de soulagement dans la douleur et le chagrin qui les affligent.

De ce côté-ci de la Chambre, nous avons entendu le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King) exprimer les éloges et les regrets de ceux qui ont été attristés par la perte d'un chef qu'ils ont aimé, respecté et soutenu. De l'autre côté de la Chambre, ce sont des adversaires qui, en toute sincérité, ont rendu hommage à la mémoire du grand homme disparu et qui ont reconnu, au delà, beaucoup au delà des barrières politiques, les mérites et la valeur de celui qui fut longtemps le chef reconnu et respecté du Canada français.

[M. Coldwell.]

Monsieur l'Orateur, de tous côtés on s'entend et on s'accorde ainsi à reconnaître ses mérites. Partout, en effet, les esprits et les cœurs furent émus à la triste nouvelle de la disparition trop tôt d'un homme aussi important et aussi respecté que le très honorable Ernest Lapointe. Et, aujourd'hui, conservateurs, libéraux et membres des autres partis politiques, nous nous trouvons tous pour ainsi dire unis ensemble autour de cette grande tombe, échangeant des poignées de mains fraternelles et nous consolant les uns les autres de la perte d'un grand frère.

La vie du très honorable M. Lapointe et ses succès dans la carrière politique sont un exemple de ce qui peut être accompli dans un pays gouverné et dirigé par l'esprit des institutions démocratiques de notre pays, pour lesquelles nous combattons présentement.

Issu d'une humble famille, instruit dans une maison d'éducation de sa province, il a pu gravir tous les degrés de l'échelle sociale et politique et devenir une des personnalités marquantes non seulement du Canada, mais du monde entier. C'est le régime démocratique qui a permis le développement de ce grand talent, qui a permis à cet homme d'humble origine de monter si haut dans le domaine politique et de faire tant de bien à ses concitoyens. Aujourd'hui, je le répète, dans un profond sentiment de fraternité, nous nous consolons les uns les autres. Souhaitons tous ensemble que cet esprit fraternel qui nous anime en ce moment continue de nous unir dans les heures difficiles que nous traversons, afin que nous puissions conserver intact le grand esprit d'unité nationale si nécessaire au Canada et qui tenait tant au cœur de celui que nous pleurons.

Monsieur l'Orateur, je souscris de tout cœur aux sentiments qui ont été exprimés par ceux qui ont eu l'avantage de parler avant moi. Avec une émotion profonde, j'incline ma pensée sur cette grande tombe, et je mêle mes regrets aux rayons attiédés de notre soleil d'hiver qui, en ce moment, illuminent, d'un sourire attristé, l'humble coin de la terre canadienne où reposent dans une paix certaine les cendres d'un grand Canadien.

(Texte)

M. L.-PHILIPPE PICARD (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je puis dire en ce moment, avec l'écrivain français: "Celui dont l'absence sans retour laisse au cœur des siens un vide que rien ne comblera plus fut un des plus chers amis que le destin bienveillant m'ait donnés" et, j'ajouterai, un maître incomparable, dont les actes ont été pour moi une inspiration en même temps qu'une leçon de devoir civique.